

Demande en mariage royale

#Fait du jour

Transcription

Sylvie Berruet :

Et puis c'est comme dans un conte de fée. Un prince et une actrice ! Harry et Meghan se marieront au printemps prochain !

Gilles Moreau :

Et c'est maintenant officiel. La confirmation est venue à Londres de Clarence House, la résidence officielle du Prince Charles. Harry, 33 ans, le frère cadet de William, épousera bien l'actrice américaine Meghan Markle, âgée, elle, de 36 ans.

Les précisions à Londres de Muriel Delcroix.

Muriel Delcroix :

Les rumeurs d'une nouvelle demande en mariage royale allaient bon train depuis l'arrivée ces derniers jours de Meghan Markle à Londres et sa décision toute récente de quitter la série télévisée américaine *Suits* après le tournage de la septième saison.

Tout se sera passé très vite alors que le couple avait dû officialiser sa relation en novembre 2016 dans des circonstances peu glorieuses pour la presse britannique : face à des tabloïds déchaînés qui insistaient lourdement sur la couleur de la peau de la jeune actrice métisse, le prince Harry était intervenu pour faire cesser « le harcèlement et le racisme » à l'encontre de Meghan Markle.

À 33 ans, Harry, le cadet du prince Charles et Diana, a donc trouvé à son tour sa princesse, de 3 ans son aînée. Il s'inscrit dans la lignée de son frère William puisqu'il s'apprête à épouser une *commoner* [NDRL : une roturière], qui n'est pas issue de l'aristocratie britannique. Mais Harry va plus loin, car non seulement Meghan Markle est Américaine, actrice, métisse, mais elle est en plus divorcée après avoir vécu jusqu'en 2013 avec un producteur hollywoodien. Le même scénario avait obligé le roi Édouard VIII à abdiquer par amour pour une autre américaine divorcée, Wallis Simpson.

80 ans plus tard, le mariage à l'église du jeune prince a cette fois reçu la bénédiction de toute la famille à commencer par la reine Élisabeth II qui est, nous dit-on « absolument ravie ».

Muriel Delcroix, Londres, RFI.